

Article paru le 23 septembre 2019

ÉPAGNY METZ-TESSY

Pas de poubelle pour les produits chimiques

Ce samedi, EcoDDS, société à but non lucratif, a organisé une collecte des déchets chimiques des particuliers sur le parking de Castorama. Les citoyens étaient invités à venir déposer leurs pots de peinture, pesticides, mastic, colles, désherbants et produits de cheminée usagés.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement. « Ils nécessitent un tri précis. Ils ne doivent pas être jetés dans les canalisations, ni dans les poubelles, ni laissés sur des dépôts sauvages, mais ramenés en déchetterie ou lors d'opérations de

collecte comme celle-ci », précise Robin Girard, chauffeur poids lourd chez Trialp.



■

fauteur du bien-être de la personne et de l'animal avec de toutes nouvelles gammes en matière de soins et de traitements sans pesticides chimiques pour les chats, chiens et autres animaux de compagnie.

En remerciement de leur action, les participants à la collecte se verront offrir un astucieux sac à vrac en coton bio et de succulentes pommes bio.

« Avec déjà plus de 68 tonnes de pesticides collectés et détruits depuis 2014, notre initiative commence à se développer dans d'autres enseignes de jardinerie et nous nous réjouissons car les volumes de ces produits présents chez les particuliers représentent plusieurs centaines de tonnes. Il faut aider les jardiniers amateurs à faire disparaître ces produits de leur cabane de jardin, cave, armoires... et de manière responsable pour qu'ils ne finissent pas dans la poubelle des ordures ménagères ! » déclare Luc Blanchet, Président de Botanic. »

La Loi Labbé, entrée en vigueur au 1er janvier 2019, motive d'ailleurs plus que jamais les particuliers à se débarrasser de leurs pesticides chimiques de synthèse*.

« Les résultats de notre dernière collecte le confirment, et notre enquête menée en janvier dernier révèle que 81,7% des Français ayant encore des produits à base de pesticides de synthèse sont prêts à s'en débarrasser » termine Luc Blanchet.

Et pour la première fois à la rentrée, Botanic participe une opération pilote de mise à disposition de bornes permanentes. « Nous avons mis en place ce pilote avec des bornes de collectes REKUPO. Ces bornes fabriquées en partenariat avec une PME bretonne, offrent un service gratuit et de proximité aux clients en collectant les résidus de produits chimiques du jardinage directement sur le parking des magasins participants. Ce vecteur de développement est mené par les entreprises metteurs en marché, à leur initiative, assumant pleinement leur responsabilité. C'est le cas de Botanic qui est partenaire d'EcoDDS depuis 2014 pour l'organisation de collectes ponctuelles et qui teste cette borne pilote en 2019 dans quelques-uns de ses magasins » indique PierreCharlemagne, Directeur Général d'EcoDDS.